



Argumentaire détaillé

1. Qui sommes-nous ?

lobbyparents.ch est une association de parents, fondée en 2002 par l'actuelle présidente, Pia Amacher de Reinach (Bâle-Campagne). Cette association est neutre sur les plans politique et confessionnel et reconnue d'utilité publique.

Ses membres, des parents de tous horizons, souhaitent que tous les enfants puissent accéder à une instruction répondant au mieux à leurs besoins pour tirer le mieux de leurs capacités. L'école d'Etat offre un modèle pédagogique, mais il y en a d'autres qui peuvent répondre davantage à certains besoins. Pour obtenir qu'un éventail d'offres pédagogiques soit accessible pour tous, les différentes séctions cantonales de *lobbyparents.ch* lancent des initiatives ou des pétitions en faveur du libre choix de l'école pour tous.

***lobbyparents.ch* est :**

- **pour l'égalité des chances et les droits de l'enfant** : chaque enfant doit pouvoir bénéficier d'une éducation optimale pour l'épanouissement de son potentiel ;
- **pour la liberté et la responsabilisation** : les parents doivent avoir la possibilité de choisir librement l'établissement scolaire qui peut garantir au mieux l'épanouissement de leurs enfants. De même, les enseignants doivent pouvoir choisir le modèle scolaire qui correspond à leurs convictions.
- **pour la justice sociale** : tous devraient pouvoir accéder, indépendamment de leur situation financière ou sociale, à toute l'offre pédagogique autorisée par l'Etat ;
- **proche de la population** : en dépolitisant l'école et en rendant du pouvoir d'agir aux parents et aux enseignants, naîtront les écoles dont nous avons besoin ;
- **tolérant** : pour la valorisation des différences entre les humains et pour la diversité des types d'enseignement.

2. Quel est le contenu de la pétition de lobby parents vaud ?

Lobby parents vaud saisit l'occasion du renouvellement de la loi scolaire vaudoise pour faire entendre sa demande et ses arguments avec l'appui des signataires.

1. Nous demandons la possibilité de choisir :
 - entre les différents établissements scolaires gérés par l'Etat
 - entre ces derniers et un nouveau type d'établissements scolaires : les « écoles libres ouvertes à tous »
2. Nous demandons la création du statut d'écoles libres ouvertes à tous : des écoles organisées par la société civile, caractérisées par un profil pédagogique propre, qui doivent atteindre en fin de scolarité les mêmes objectifs principaux que les écoles gérées par l'Etat et sont financées uniquement par l'Etat qui verse un montant par élève égal au coût moyen d'un élève fréquentant une école gérée par l'Etat.

Commentaire :

lobbyparents.ch demande de pouvoir choisir parmi les écoles, celle qui convient au mieux à nos enfants, dans un souci de responsabilité des parents.

D'une part, nous englobons dans notre demande le choix à l'intérieur de l'école gérée par l'Etat.

D'autre part, nous souhaitons, dans un souci de justice sociale, que tous puissent choisir et accéder aussi à un enseignement autre que celui prévu par l'Etat.

Une telle ouverture élargie la diversité de l'offre scolaire. De plus, elle crée une émulation fertile sur le plan pédagogique entre tous les établissements dont certains ont cumulé durant ces derniers

décennies des expériences précieuses, souvent avec des élèves aux besoins particuliers (triés comme « trop faibles, trop forts, trop difficiles » par l'école d'Etat).

Nous demandons la création du statut d'école libre ouverte à tous. Peuvent entrer dans ce statut les écoles actuellement « privées » qui le souhaitent et qui en remplissent les conditions tout comme de nouvelles écoles qui pourront se créer plus facilement par la société civile (une association de parents, par exemples, ou les habitants d'une région). Il s'agit d'un statut entre le public et le privé :

- Ces écoles sont gérées par la société civile mais financées par la collectivité.
- Comme l'école gérée par l'Etat, elles sont gratuites et doivent accueillir tous les élèves.
- Visant les mêmes objectifs principaux en fin de scolarité que l'école gérée par l'Etat (l'atteinte de ces objectifs pouvant être vérifiée par des examens communs externes), elles disposent d'une liberté (notamment en matière de pédagogie et de structure) pour les atteindre et peuvent ainsi contribuer à la diversité pédagogique.

Le financement du libre choix de l'école pour tous

Nous ne voulons pas dicter à l'Etat comment il doit financer ses écoles, mais nous considérons que l'instruction d'un élève dans une école libre ouverte à tous devrait être financé avec un forfait qui correspond aux frais moyens annuels d'un élève à l'école d'Etat (variant selon le degré scolaire) : Le montant budgété par l'Etat par enfant, pour son éducation et sa formation, doit revenir à chaque élève, même si ce dernier choisit une autre école que celle de l'Etat pour autant qu'elle soit ouverte à tous et que l'accès à cette école ne dépende pas des moyens financiers de la famille de l'élève. Par ailleurs, les coûts pour l'Etat sont nuls pour autant que les écoles privées conservent leurs effectifs : C'est seulement au moment où un élève scolarisé en école privée intègre l'école d'Etat ou une école libre ouverte à tous qu'il y a un élève de plus à la charge au niveau financier. Sur les 5% d'élèves du secteur privé, il y a peut-être 3% qui intégreraient le secteur accessible pour tous. (Cf. aussi le point « A propos du financement » du texte d'accompagnement à la pétition)

Les conditions pour bénéficier du statut d'école libre ouverte à tous

- Ces écoles doivent accueillir tous les élèves, comme les écoles gérées par l'Etat, sans discriminations ethniques, religieuses ou autres.
- Elles sont financées uniquement par l'Etat et n'ont pas le droit de demander un complément d'écologie aux parents.
- Elles sont gratuites, comme les écoles gérées par l'Etat afin d'éviter une discrimination financière. Il leur est néanmoins possible, comme le fait l'école gérée par l'Etat, de demander des défraiements pour une course d'école, d'organiser des fêtes avec des ventes, etc.

Les conditions imposées pour le financement font que toutes les écoles accessibles pour tous bénéficient des mêmes moyens financiers. Les écoles privées ne font donc pas des bénéfices sur le dos de l'Etat comme on le prétend. Les écoles privées qui exigent un écolage de la part des parents ou pratiquent une autre discrimination ne bénéficient pas du financement étatique. Elles ne sont pas concernées par la pétition de lobby parents vaud et restent inaccessibles pour la majorité des familles.

3. Nouveau paysage scolaire

Moins d'écoles privées :

- pas ouvertes à tous les enfants
- payantes pour les parents

Plus d'écoles « publiques »:

- ouvertes à tous les enfants
- gratuites pour les parents

déclinées en deux types :

1. celles organisées par l'Etat
2. celles organisées par les citoyens

4. Pourquoi faut-il la diversité ?

- La **société** est très hétérogène.
- Les **enfants** sont des individus. Ils sont tous différents dans leurs potentiels, ressources, rythmes, intérêts, etc.

→ Par exemple, plus de 50% des élèves de 3e classe primaire dans les cantons de Zurich et de Bâle ont besoin de mesures de soutien (appui, thérapies diverses) ! Serait-ce de « leur faute » ?! Ou plutôt celle d'un système qui essaie trop à traiter tous de la même manière en ignorant la façon de fonctionner de l'un ou de l'autre.

- Les **parents et les politiciens** aussi sont très différents, dans leurs niveaux d'instruction, leurs convictions et attentes.

→ Il y a, par exemple, les défenseurs de la dernière réforme scolaire vaudoise « EVM » et il y a des défenseurs de l'initiative « Ecole 2010 ». Il y a des modèles scolaires avec et d'autres sans sélection. Il s'agit là d'écoles et d'approches diamétralement opposés. Avec quelle confiance, quelqu'un qui adhère et aspire à « EVM » peut-il mettre ses enfants dans une école du type « école 2010 » et vice-versa ? Comment un enfant de compétences normales mais lent peut-il développer au mieux son potentiel dans un modèle qui opère une sélection précoce le cantonnant dans une voie qui ne le poussera plus à sortir le mieux de lui ?

→ Les différents modèles doivent pouvoir co-exister : aux parents de choisir celui qui convient à leurs enfants.

→ Une société plurielle appelle une école plurielle. Face à une demande plurielle, l'offre doit se diversifier. Un seul modèle scolaire ne peut en aucun cas répondre de manière satisfaisante à toute la gamme de besoins différents.

5. En quoi les écoles pourraient-elles être diverses ? Quelques exemples :

Des types d'écoles différents :

- Bi-/multilingue
- artistique
- sportive

Des approches pédagogiques différentes :

- Freinet
- Steiner
- Montessori

Des méthodes différentes

- découverte vs. frontal
- autonome vs. guidé
- travail de groupe vs. individuel

Des structures différentes :

- école sélective
- école intégrative
- école journalière

6. « Dépolitiser » l'école

La formation est trop importante pour l'orienter selon le vote démocratique d'une tendance politique changeante. Il est inacceptable qu'une partie de la population, même si ce n'est qu'une minorité, ne puisse pas adhérer à une école. Pour le bon fonctionnement d'une école, tous les acteurs (enseignants, parents, élèves) doivent se sentir respectés, considérés et satisfaits.

- Les parents / élèves et les enseignants sont las de subir les changements d'orientation de l'école à chaque changement politique du pouvoir.
- En même temps, les changements ou réformes dictés par nos politiciens sont souvent trop bureaucratiques ou lents à être mis en place, mal acceptés par le terrain et ne mènent pas à la satisfaction de tous.
- Les responsables de l'école en sont trop éloignés : ils ne peuvent répondre correctement aux besoins locaux parce qu'ils ne connaissent pas les besoins du terrain et parce que la mise en place se fait avec un décalage trop important dans le temps.
- Enfin, l'école est sans cesse aux prises avec les disputes éternelles sur la question des notes, celle de la première langue étrangère à enseigner (allemand ou anglais), la question des écoles journalières à horaire continu, etc.

→ **La solution** à ces impasses est simple: laissons **aux professionnels de l'enseignement la liberté d'orienter des établissements et de créer des écoles au profil qui répond à un besoin concret** et laissons **aux parents la liberté de choisir l'école** qui leur semble la plus adaptée à leurs enfants.

Le cadre reste dans les mains de l'Etat : l'Etat stipule les objectifs globaux à atteindre, il donne ou retire les autorisations aux écoles, il contrôle l'atteinte des objectifs des différentes écoles, il finance l'école et en assure l'accessibilité à tous.

7. Pourquoi vouloir favoriser la responsabilité des parents et des enseignants ?

L'adhésion libre des parents (élèves) et des enseignants à une école a un effet positif sur l'enfant. Si parents, élèves et enseignants ont choisi leur école, ils tirent à la même corde. La cohésion est plus forte et, avec elle, la motivation et la collaboration.

- Nous les parents sommes les premiers responsables de l'éducation de nos enfants (cf. Convention internationale des droits de l'homme, art. 26,3)
- Dans la situation actuelle, on observe des parents impuissants vs. des autorités scolaires tout puissants. Les parents n'ont aucun pouvoir. Au contraire, nous sommes mis complètement sous la tutelle de l'Etat qui n'a pas confiance en nous. Beaucoup est dicté par le haut, sans que l'administrateur connaisse nos enfants et leur histoire. Comme si nos enfants appartenaient à l'Etat qui peut les former comme bon lui semble.

8. Conclusion

Nous, parents, voulons que l'on nous restitue la responsabilité et du pouvoir d'agir.

- Nous sommes appelés régulièrement à voter sur des sujets complexes et cependant nous ne serions pas capables de choisir l'école pour nos enfants ?!
- Si l'on estime que certains parents ne sauraient pas choisir, pourquoi l'interdire à tous ? Encore du nivellement par le bas ?
- Si l'on estime que le choix ne sera pas aussi large partout dans le canton, pourquoi l'empêcher à tous ? Là où il y a moins de choix actuellement, les citoyens peuvent, grâce au forfait par élève et leur propre implication, créer des nouvelles écoles ou maintenir des écoles qui risquent d'être fermées par l'Etat.

Si les requêtes de *lobby parents vaud* sont réalisées, **le choix de l'école devient une possibilité pour tous** et sans gros investissement bureaucratique et financier.

Le choix de l'école pour tous est réalisable : Il existe déjà dans différents pays. Les résultats et surtout l'égalité des chances y sont meilleurs ou similaires à ceux de la Suisse, alors que les frais par élève par an s'élèvent à la moitié de ceux de la Suisse. Nous pouvons bénéficier de ces expériences. Ainsi il s'est avéré que **80-95% des enfants continuent à fréquenter l'école la plus proche du domicile**. D'autant plus si cette école les satisfait.

La transformation du système scolaire ne sera donc pas un « chamboulement total », mais un **processus au rythme des besoins, de la responsabilisation et de l'initiative de la société civile**.

La liberté de choix de l'école **améliore l'enseignement de tous les établissements scolaires**. Ainsi, même ceux qui n'auront pas choisi délibérément leur école en profiteront.

Aussi une étude empirique de l'OCDE se basant sur les données de l'enquête PISA 2003 sur plus de 180'000 étudiants de 27 pays confirme que **le choix de l'école, l'autonomie des établissements ainsi que la responsabilité des acteurs de l'éducation augmentent l'équité des chances, la qualité et l'efficacité de l'éducation** (cf. OCDE, Education Workingpaper no. 14 du 21.12.2007 sous www.ocde.org ou www.lobbyparents.ch, rubrique études).

D'autres raisons ou arguments pour le libre choix de l'école pour tous se trouvent dans le document « Avantages du choix de l'école pour tous » ainsi que dans le document FAQ (Frequently Asked Questions) sous www.elternlobby.ch, rubrique canton de Vaud.

Littérature :

- D'amples listes de littérature se trouvent aux sites internet www.lobbyparents.ch (rubriques „Arguments“ et „Médias“), www.oidel.ch et www.effe-eu.org.
- J.-D. Nordmann, *Six questions sur la liberté d'enseignement*, édité par l'OIDEI et à consulter sous www.oidel.org ou www.lobbyparents.ch.
- J.-D. Nordmann et J.-P. Chenaux, *Libérez l'école ! Les libertés scolaires, mode d'emploi*, Etudes et Enquêtes du Centre Patronal de Lausanne, no. 33, 2004.